

Paris, le 15 JUL. 2021

Monsieur le Député, *Fabrice*

Vous m'avez fait part de vos réflexions concernant les difficultés rencontrées par les habitants de l'Ardèche pour accéder au réseau cuivre de téléphonie fixe et également sa maintenance par l'opérateur Orange.

J'ai bien pris note de votre démarche. Comme vous le savez, celle-ci fait l'objet d'un suivi attentif de mon Cabinet et a donné lieu à plusieurs rencontres à mon niveau.

En effet, le déploiement du Très haut débit (THD) progresse rapidement. Concernant la couverture fixe, la dynamique de déploiement du plan France THD est très bonne malgré la crise sanitaire et la première période de confinement. Les dernières données de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse font état de 28,6 millions de locaux désormais raccordables à la fibre (60 % des locaux), dont 5,8 millions dans l'année, record absolu. Par ailleurs, le plan de relance permet encore d'accélérer, avec un investissement supplémentaire de l'État de 570 millions d'euros, afin de permettre l'objectif de la généralisation de la fibre sur le territoire d'ici fin 2025.

Pour autant, dans ce contexte de renouvellement du réseau, la gestion de la fin de vie du réseau cuivre se pose et vous m'aviez signalé qu'une solution à plus court terme était nécessaire. Nous avons entendu les nombreuses remontées sur le sujet et c'est pourquoi des discussions actives ont été menées avec Orange.

Face à ces remontées, Orange a construit un plan d'action de « renforcement de la boucle locale cuivre ». Ce plan d'action comprend notamment des engagements budgétaires en dépit de la baisse du nombre de clients, le maintien des tarifs du service universel et des tarifs sociaux, des moyens humains augmentés et la fourniture d'une solution en 24h en cas d'interruption du service dans les zones couvertes en mobile, ainsi que la mise en œuvre d'un téléphone satellitaire par commune en cas de crise, dans les zones non couvertes en mobile.

.../...

Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Il prévoit également 17 plans de renforcement locaux dans des territoires en tension et des comités de suivi du plan, dans chaque département qui en exprimerait le besoin. Ils intégreront des élus locaux et seront réalisés en concertation avec le préfet (qui pourra décider de la composition des comités) pour orienter les actions. Ces comités seront rapprochés des comités de suivi THD afin d'offrir un suivi global sur le sujet du déploiement des réseaux.

Sachez qu'avec les ministres concernés, nous resterons pleinement mobilisés tout au long de la transition.

Concernant plus particulièrement vos interrogations, j'ai transmis votre correspondance à Monsieur Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, afin qu'il vous réponde directement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Merci de m'en tenir régulièrement informé de
la dossier emblématique - Très cordialement*


Jean CASTEX